



Asmae - Association Soeur Emmanuelle
Lettre d'information bimestrielle n°10 – Janvier 2011



La défense des droits de l'enfant en danger ?

mer, 19/01/2011 - 03:21 — Webmaster

Quand notre mission sociale s'inscrit au profit de l'enfance défavorisée dans le monde et notamment en France, il nous apparaît évident d'informer nos lecteurs de la remise du dernier rapport annuel de la Défenseure des Droits de l'Enfant, Dominique Versini¹, au Président de l'Assemblée Nationale, le 25 novembre dernier. Fait du hasard ou non, au même moment, le gouvernement décide de supprimer le poste de Défenseure des Droits de l'Enfant. Alors qu'ONG et institutions sont partagées sur la légitimité de la fonction du Défenseur des Droits de l'Enfant, regardons de plus près les conclusions de ce rapport.

Droits de l'Enfant en France, où en sommes-nous ?



Il apparaît à l'horizon 2011, en France, que la pauvreté touche encore plus de 2,3 millions de nos enfants². Et l'on ne saurait trop rappeler que la pauvreté est un des berceaux favorisant activement les violations et atteintes aux Droits des Enfants.

En 2010, on comptait plus de 8 millions de français, soit 13 % de la population qui vivait avec moins de 950€/mois. La situation se dégrade au point que la pauvreté touche dorénavant plus de 2 millions de personnes que l'on nomme déjà communément les «nouveaux travailleurs pauvres». Si il y a 20 ans un foyer absorbait 50% de son budget dans les charges dites incompressibles³, aujourd'hui ces mêmes charges représentent 75% des budgets. C'est dire combien nombre de nos enfants voient quotidiennement leurs conditions de vie se dégrader. Des témoignages relatent que certains salariés se voient même dans l'obligation, pour protéger leurs enfants, de les confier à l'Aide Sociale à l'Enfance⁴ quand eux-mêmes vont se retrouver à dormir dans leur voiture ou dans des tentes.

Notons, en outre, les situations particulièrement fragiles de ces 600 000 enfants qui vivent dans des logements indécents, des 150 000 enfants placés en institutions et qui vivent séparés de leur famille, des 10 000 enfants qui vivent avec leurs parents en centre d'hébergement d'urgence ou en centre de rétention administrative, des 6 000 mineurs étrangers isolés retenus dans les zones d'attentes des aéroports ou qui errent dans les rues sans assistance, des 500 mineurs en prison⁵... Les conséquences de ces situations sont désastreuses sur la scolarité, la santé, la construction psychique

de ces enfants d'autant que toutes ces formes de précarité handicapent considérablement les enfants qui se sentent toujours solidaires avec leurs parents. Comment se concentrer à l'école quand on pense aux soucis de ces parents? Comment étudier quand à la maison on vit à plusieurs dans une seule et même pièce? Comment trouver une stabilité quand à 12 ans on vit ballotté de foyer en foyer?

D. Versini attire aussi notre attention sur la stigmatisation, dont sont aujourd'hui victimes, certains groupes d'enfants, en particulier les enfants vulnérables vivant dans les banlieues ou appartenant à des minorités telles que les Roms. Cette stigmatisation aboutit à un climat général d'intolérance et à une attitude négative du public à l'égard de ces enfants. Elle mentionne en outre que le comportement général négatif de la police à leur égard, via les recours excessifs aux mesures répressives, par défaut de structures alternatives à l'incarcération des mineurs, préoccupe particulièrement les professionnels de l'enfance.

Pourquoi n'arrive t-on pas en France à faire évoluer les Droits des Enfants alors que nous sommes le pays qui met le plus grand pourcentage de son PIB⁶ dans ses politiques sociales et que nous sommes dotés d'un arsenal juridique allant dans ce sens? Sans le système des prestations sociales et familiales ce ne serait pas 2,3 millions d'enfants que nous recenserions mais trois fois plus... Les constats et interrogations ainsi posés dans ce dernier rapport sont nombreux et nous interpellent quant au fonctionnement de notre société.

Naissance d'une institution dédiée à la défense des Droits de l'Enfant

Remontons quelque peu le temps pour nous souvenir qu'en ratifiant, il y a 20 ans, la Convention internationale des Droits de l'Enfant, la France reconnaissait l'impératif d'apporter des soins et une attention particulière aux enfants en raison de leur vulnérabilité, considérant que « l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même » Droit à une identité, à une famille, à la santé, à la protection contre les mauvais traitements, les discriminations, droit à l'éducation... Considéré comme un individu à part entière, l'enfant s'est vu reconnaître des droits et la France s'engageait par là à les faire connaître et à les appliquer dans sa législation. En 2000, à la suite d'un rapport parlementaire notant que les engagements pris étaient loin d'être concrétisés en France, le Parlement décide de créer une autorité indépendante dont la fonction serait d'assurer une meilleure reconnaissance et effectivité des Droits des Enfants. Le Défenseur des Droits de l'Enfant était né.



En 10 ans d'exercice, plus de 20 000 réclamations⁷ ont ainsi pu être traitées, des partenariats avec des conseils généraux de tous bords politiques et l'Education Nationale ont été créés afin de sensibiliser les enfants sur leurs droits... En 2008, le Comité des Droits de l'Enfant de Genève⁸, avait reconnu le chemin parcouru par la France quant à l'évolution de notre législation pour mettre en conformité les règles du droit français avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, notamment dans le champ de la protection et du handicap⁹.

Certes la plupart de nos enfants de France ne subissent pas le même sort que des dizaines de milliers d'autres enfants de par le monde mais n'oublions pas qu'en matière de reconnaissance des droits, il s'agit de ne jamais baisser les bras. La patrie des droits de l'homme ne souhaiterait-elle plus être aussi celle des Droits de l'Enfant? Au moment où la société, avec le projet de code pénal des mineurs, exige des enfants qu'ils respectent leurs obligations de plus en plus tôt, il faudrait veiller à ne pas fragiliser les garants des Droits de l'Enfant. Car n'est-ce pas du respect plein et entier de tous leurs droits que découlera celui par les enfants de leurs devoirs ?

Missions de la Défenseure des droits de l'enfant⁹

- Habilitée à aborder les cas de violations individuelles et collectives des droits de l'enfant.
- Être saisie par les enfants directement, les parents et les associations reconnues d'utilité publique.
- Recevoir directement les réclamations et s'en charger si elles sont justifiées.
- Défendre les mineurs
- Faire entendre la voix des enfants
- Contribuer au débat sur toutes les grandes questions qui concernent les enfants
- Proposer de nouvelles lois pour améliorer le respect des droits des enfants.
- Promouvoir et informer sur les droits des enfants.

Sophie Clavière & Sandrine De Carlo

¹ Dominique Versini, conseiller d'Etat, ancien secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion (2002/2004) et Co-créatrice du Samu Social de Paris (1993), a été nommée Défenseure des enfants par décret du Président de la République le 29 juin 2006 pour une durée de 6 ans.

² Chiffres extrait du rapport 2010 de la Défenseure des Enfants. Pour se procurer le rapport 2010 : <http://www.defenseurdesenfants.fr/pdf/RappThem2010.pdf>

³ Ce que nous appelons les budgets contraints, qui correspondent aux coûts cumulés du loyer, électricité et assurance logement.

⁴ Aide Sociale à L'Enfance, communément appelée l'ASE est un service décentralisé de l'Etat dans le domaine de la protection de l'Enfance.

⁵ Chiffres extrait du rapport 2010 de la Défenseure des Enfants.

⁶ Produit Intérieur Brut

⁷ Pour joindre Dominique Versini, Défenseure des enfants : Défenseure des enfants, 104, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris. www.defenseuredesenfants.fr

⁸ A Genève, le Comité des Droits de l'Enfant est chargé de suivre les applications de ladite Convention dans les législations des Etats-parties.

⁹ Propositions de modifications de textes législatifs et réglementaires, de pratiques professionnelles et aussi de politiques publiques concernant les enfants...

¹⁰ L'institution du Défenseur des enfants comprend 28 permanents, 60 correspondants territoriaux et 34 jeunes ambassadeurs civils volontaires.

En virée dans le grand Nord !

mer, 19/01/2011 - 08:02 — Webmaster



En novembre, sous les flocons, nous avons eu le plaisir de recevoir dans nos locaux du boulevard de Strasbourg, Djénébou, l'assistante sociale en charge du projet Enfants des Rues, chez notre partenaire burkinabé, l'ASCED. Depuis maintenant 10 ans qu'Asmae a rencontré l'ASECD et que notre partenariat a débuté, les activités se sont structurées pour apporter toujours plus de réponses aux problématiques rencontrées par les enfants pauvres et vulnérables de Ouagadougou.

La visite de Djénébou nous a ainsi permis de faire plus ample connaissance.

• Comment est née l'ASCED et quelles sont les activités mises en place?

L'ASECD est une Association qui intervient pour apporter du Soutien aux Enfants en Circonstances Difficiles. C'est Clément, le Président, qui est à l'origine de l'association. Dans l'agence de tourisme où il travaillait avant, Clément recevait régulièrement des dons réalisés par de « petits blancs¹ » souhaitant venir en aide aux enfants. Il a alors décidé de s'intéresser plus en détail à ces enfants, pour comprendre leurs problématiques et « agir à la source ». Il est allé à la rencontre de quelques une de ces familles qui vivent à la périphérie de Ouaga, dans ce que l'on appelle « les zones non loties² », et dont les enfants traînent dans les rues de la capitale. En 2000, l'ASECD naissait et était reconnue par l'Etat.

10 ans plus tard, c'est incroyable le chemin que nous avons parcouru ! Aujourd'hui nous avons notre propre centre d'accueil et nous travaillons avec 600 familles. Via la mise en place de programmes de parrainage nous avons pu développer différentes activités : accueil préscolaire, appui à la scolarisation, cantine scolaire, récupération nutritionnelle³ pour les moins de 5 ans, infirmerie, suivi familial et visites à domicile, microcrédits pour les mères... La prise en charge des enfants les plus défavorisés en préscolaire puis en scolaire a pour objectif principal la prévention du travail et de la mendicité des enfants dans la rue. Ce volet préventif est le pilier de notre action.

• En quoi consiste votre travail Djénébou?

Je suis l'assistante sociale de l'ASECD et j'ai aussi la responsabilité du projet Enfants des rues. Avec deux animateurs nous allons, chaque lundi et jeudi soir, à la rencontre des enfants dans les rues de Ouaga. Nous les informons qu'ils peuvent trouver un accueil de jour au centre, que nous avons, par exemple, un espace hygiène qui leur est réservé. S'ils le souhaitent ils peuvent participer aux activités d'alphabétisation et aux ateliers de tissage. Aussi lorsque l'un d'eux met en avant un projet de vie, nous tentons de l'orienter vers un centre d'hébergement⁴. Nous essayons, en outre, de recréer un lien avec leur famille.

Sur une semaine, je consacre 3 jours aux enfants des rues et 2 jours à la prévention et l'accompagnement des familles de l'ASECD. Je réalise des enquêtes sociales afin de mesurer le niveau de précarité des familles et leurs besoins. Un des problèmes que l'on rencontre c'est qu'il y a beaucoup de travail à faire en même temps et je suis la seule assistante sociale.

• **Quelles sont les principales qualités à avoir pour travailler avec les enfants et leur famille?**

Savoir écouter et créer la confiance sont les plus grandes qualités du travail d'assistante sociale. Cela demande de savoir s'adapter pour se mettre au même niveau que les autres. Par exemple si je vais dans une famille et que les gens sont assis par terre sur une natte, je ne m'assois pas sur la chaise que l'on me propose - et que l'on est allé chercher à la hâte chez un voisin, mais je m'assois sur la natte à leurs côtés. Pour créer la relation avec les enfants, c'est la même chose je me mets à leur niveau. Par exemple, s'ils sont par terre, je m'assois par terre à leurs côtés.

Tous les matins quand je me réveille, je pense à mes deux enfants qui sont avec nous à la maison. Et je pense en même temps à tous les enfants avec qui je travaille, qui ont une famille également. Je me dis que mes enfants aussi peuvent un jour se retrouver dans la rue car ça peut arriver à tout le monde. C'est pour cela que ça me fait plaisir de pouvoir apporter aux enfants un peu de mon amour maternel, eux qui en manquent cruellement.

Enfin, ce qui me plaît le plus dans mon travail, ce sont les sorties la nuit, parce que durant ces moments-là on a une vraie relation de proximité avec les enfants. Ce qui est important dans notre approche, c'est le principe de libre adhésion : les enfants viennent au centre s'ils en ont envie. Nous ne les forçons pas, mais bien sûr nous tentons de développer un lien de confiance avec eux.

• **En quoi consiste le travail réalisé ensemble, avec Asmae ?**

C'est en 2001 que nous avons rencontré Asmae qui a commencé à nous appuyer sur le volet préscolaire des enfants des zones non loties. Et au fur et à mesure, notre partenariat s'est élargi à d'autres perspectives. Notre approche avec les enfants, le respect mutuel entre les « éducateurs » et les enfants, notre « savoir être » et philosophie d'action ont conforté Asmae dans la volonté de mettre en œuvre notre projet enfants des rues. Aujourd'hui le soutien qu'Asmae nous apporte permet de réaliser un travail plus régulier, plus formel auprès des enfants. Nous axons principalement notre intervention sur l'accompagnement psychosocial, approche novatrice et globale dans la prise en charge des enfants des rues.

Avec la coordinatrice Asmae⁵, nous entretenons de bonnes relations et cela nous permet de discuter autant de ce qui marche bien dans nos projets que de ce qui marche moins bien. C'est très agréable parce qu'on sait que la volonté d'Asmae c'est de nous aider au quotidien !

• **Un mot pour les amis de France?**

Merci beaucoup pour votre soutien, si vous voyiez les enfants, quelle réussite ! Alors, ne nous abandonnez pas, nous avons besoin de poursuivre le travail pour que les efforts réalisés depuis dix ans ne soient pas vains. Aussi, on sait que pour vous les temps sont durs avec la crise qui sévit actuellement dans les pays du Nord. Nous voulons vous dire que, nous faisons également des efforts pour chercher des financements sur place. Il s'agit de vous dire que nous participons à vos côtés à la mobilisation des ressources mais que nous avons toujours besoin de vous !

• **Quel est votre plus grand rêve pour les enfants?**

Mon plus grand rêve pour les enfants, c'est ce que je souhaite à mes propres enfants : la réussite ! Je rêve d'enfants qui soient autonomes, qui puissent faire leur vie, l'assumer et prendre un jour la relève

pour leurs petits frères. On dit en Bambara⁶« Demissini yé sinignassigui lé yé » qui veut dire « Les enfants sont l'espoir de demain ».

Nous tenons à remercier sincèrement Djénébou, Sidi Ousman, Florence, Clément, Hamidou, Malga et tous les membres de l'ASCED pour le travail qu'ils réalisent et leur motivation sans limite au profit des enfants !

Djénébou et Sophie Clavière

¹ Dénomination affectueuse des européens

² Zones où les habitats ne sont pas viabilisés.

³ Situation de malnutrition urgente pour les enfants de – de 5 ans

⁴ L'ASECD ne dispose pas pour le moment de centre d'hébergement de nuit.

⁵ Georgia Guinault était coordinatrice de 2007 à 2009. Rachel Johnston est en poste depuis.

⁶ Le Bambara est une des langues locales du Burkina Faso

« Le pot de fer contre le pot de terre »

mer, 19/01/2011 - 09:01 — Webmaster



Peut-être vous souvenez-vous de Mady Chanrion? Mady était depuis un an attachée à la recherche de fonds à notre siège parisien et elle rédigeait également les articles de la Newsletter. Il y a quelques mois, elle partait en Egypte pour une mission de renforcement des compétences en recherche de fonds afin de transférer son expérience acquise à 4 de nos partenaires locaux. Quelques mois plus tard, Florian se rendait au Burkina Faso pour y réaliser une mission similaire. C'est un fait, les besoins en recherche de fonds se font de plus en plus sentir au Sud tant ils représentent un enjeu pour la pérennité et l'autonomisation des actions de nos partenaires.

L'autonomie à quel prix?

Mais qu'est ce que cette autonomie dont on se réclame dans la mise en œuvre des projets de développement? Pour Asmae il s'agit d'améliorer la capacité de ses partenaires à être porteurs de projet, à établir et à atteindre des objectifs afin qu'ils puissent assurer le développement et la pérennité de leurs structures et projets. Mais cette autonomie reste souvent théorique car dans les faits elle reste difficile et fait face à plusieurs enjeux de taille, notamment en terme financier.

On ne saurait, en effet, pour comprendre les rapports Nord/Sud, refaire l'histoire de l'aide au développement sans tomber dans les vicissitudes d'une logique implacable d'inégalités des ressources et d'idée de partage et de répartition des richesses parfois bien complexe. Comme le disait notre fondatrice, il ne s'agit pas d'arriver avec des solutions toutes faites parce que nous détenons le pouvoir financier ! *«Le succès tient au travail en partenariat, qui permet, main dans la main, d'établir une relation et non un lien de supériorité. La collaboration avec les gens du pays m'a toujours paru la règle sine qua none de la réussite et du succès des projets en faveur des enfants !»*

Aujourd'hui, dans le contexte de crise financière mondiale, la configuration des plans de financement des activités de nos partenaires a été profondément bouleversée. Les flux financiers venant du Nord se font de plus en plus rares et les exigences des bailleurs de plus en plus pointues.

Les enjeux de la professionnalisation

Que l'on se trouve en plein cœur du Caire, dans l'archipel des Visayas aux Philippines ou encore à Ouagadougou, la société civile est très riche et la plupart des associations locales partenaires d'Asmae ont eu tendance à se développer autour de personnes engagées qui sont plus que jamais

déterminées à lutter pour une cause bien précise, celle des enfants. Cependant, peu de formations, d'appui existent au niveau étatique pour les soutenir. Les « petites associations » ont souvent de nombreuses lacunes en matière d'organisation, de structuration. Leurs membres ne sont pas toujours formés à la gestion de projet, ce qui peut avoir des conséquences néfastes dans le financement de leurs activités, pourtant très pertinentes. C'est l'un des partis pris d'Asmae : venir appuyer ces associations pour leur donner les bases nécessaires à une meilleure organisation et à une plus grande efficacité.

Enfin, au-delà des besoins criant recensés sur le terrain, force est de constater que pour être en contact avec les bailleurs et partenaires financiers du Nord, il faut savoir se mettre sur leur tempo. Et aujourd'hui, la logique projet apparaît incontournable dans les actions de développement entre le Nord et le Sud. Or, à l'exception de certains de nos partenaires qui ont déjà pu être en contact avec des bailleurs du Nord et qui ont pu se former, la plupart sont aux antipodes de la logique projet dans leurs pratiques. Cette méthode, qui passe par de nombreuses rédactions demandant bien sûr de manier la langue de Molière ou de Shakespeare, est souvent assimilée à une lourdeur administrative et bureaucratique, donc inutile par rapport à l'action directe à mener pour les enfants.

Depuis plusieurs années, le travail de proximité et le transfert de compétences réalisé par Asmae a permis de jouer un rôle particulièrement intéressant d'accompagnateur de projet pour combler ainsi les besoins de nos partenaires sur ce niveau. De manière plus générale, Asmae participe à donner au partenariat une dimension plus pragmatique et stratégique dans le sens de la « professionnalisation du travail des partenaires ». Amal, Directrice de notre partenaire Rayon d'Espoir au Liban, dira à la suite d'une formation *« J'ai maintenant le sentiment d'avoir une trame pour écrire un projet et j'ai maintenant la possibilité d'en suivre les différentes étapes. Je sais comment répondre aux attentes des bailleurs. Ce dont je m'aperçois, c'est qu'avec les autres responsables d'associations, nous faisons tous face aux mêmes problèmes!... »*

De plus, le renforcement des compétences concerne plusieurs niveaux liés à l'organisation de nos partenaires, à savoir la tenue d'une comptabilité et la gestion financière, la maîtrise d'outils de communication et de logiciels informatiques qui sont associés à la gestion de projet. Comment envoyer, par exemple une proposition de projet à un bailleur par internet quand on ne dispose même pas d'une machine à écrire, ou que son village n'est pas rattaché à l'électricité?

La voie des financements...

Mais l'effort à réaliser n'est cependant pas terminé. Comme nous le précisons, la stagnation de l'aide au développement, provoque aujourd'hui une situation de concurrence accrue chez nos partenaires du Sud. Plusieurs de nos partenaires dont un de leurs projets est financé intégralement par un bailleur, se voient aujourd'hui menacé par un arrêt de l'affectation des fonds. Le besoin est donc urgent pour eux de diversifier leurs sources de financement au cas où l'un de leur bailleur cesserait son appui et qu'il se retrouve dans l'obligation de fermer les portes aux enfants.

Aussi le besoin de se perfectionner est crucial en termes d'élaboration de stratégies financières, les propositions de financement pouvant varier d'une thématique à l'autre en fonction des années. Certaines années ce pourra être le travail des enfants, d'autres, les enfants victimes de maltraitance... Les bailleurs du Nord tendent à dicter les objectifs des actions sur lesquelles ils souhaitent voir leur argent utilisé. Et dans un monde où l'on voit de plus en plus à court terme, l'argent se voit souvent attribué pour une seule année. Difficile d'assurer une continuité dans son projet au profit par exemple des enfants des rues et de s'entendre dire que la mode pour l'année d'après change et que le financement donc s'arrêtera pour ce projet... Suffit-il d'un an pour accompagner un enfant à sortir de la rue et à se réinsérer?

Combien de nos partenaires qui ayant des projets pertinents ont des difficultés à trouver des fonds parce que leurs activités ne correspondent pas dans celles des bailleurs? Depuis un an, par exemple,

notre partenaire El Shehab, au Caire a réfléchi à un projet de lutte contre la déscolarisation qui prévoit de construire un nouveau centre d'accueil pour les enfants... mais ce projet est toujours sur le papier faute de financement.

Ainsi depuis quelques années, Asmae envoie régulièrement des missions professionnelles dédiées à renforcer nos partenaires pour qu'ils améliorent leurs capacités à rechercher des financements. Il s'agit d'aider nos partenaires à s'approprier le langage des bailleurs pour savoir comment élaborer des propositions de projet, développer des outils marketing et à cibler les bailleurs appropriés à leur domaine d'intervention.

L'évaluation finale d'une mission réalisée au Liban en 2008 met en exergue les avantages et inconvénients ressentis par nos partenaires *«On comprend mieux les attentes du bailleur et comment formuler un projet par rapport aux standards attendus, on sait mieux prioriser nos besoins, mieux s'organiser pour suivre l'évolution du projet et rationaliser ses idées.»* Néanmoins *«il reste difficile d'établir une adéquation entre les attentes du bailleur et les nôtres, les mêmes questions se répètent souvent, on doit écrire beaucoup de détails. La gestion des surprises et des imprévus est rarement prise en compte, on oublie l'humain et notre marge de liberté est réduite car les bailleurs manquent de flexibilité et d'adaptabilité².»*

Nos partenaires reconnaissent tous que pour assurer l'autonomie de leurs projets ils doivent s'imposer cette méthode de travail et diversifier au maximum leurs sources de financement. Asmae encourage et poursuit son accompagnement dans ce sens, tout en préconisant ardemment l'organisation de mises en réseaux afin que nos partenaires échangent leurs savoir-faire et s'encouragent face à ces nouveaux défis !

Plus que jamais nous devons nous sentir solidaire et inscrire notre engagement dans la durée. Les solutions apportées dans le contexte actuel se jouent sur de très court terme alors que quand il s'agit des enfants, nous avons besoin de pouvoir les accompagner dans le temps !

Sophie Clavière avec la participation de Pauline Ducos

¹ Résultats d'une évaluation d'une formation collective en gestion de cycle de projets réalisée au Liban en 2008

² Idem

**Arunodhaya fête les 10 ans de la participation des enfants dans le
Tamil Nadu**

L'actualité des deux derniers mois est propice à dédier cette Newsletter aux droits des enfants. Arunodhaya, partenaire indien d'Asmae, a célébré dernièrement, les 10 ans de ses programmes axés autour de la participation des enfants. Un grand événement «the Convention Day» a eu lieu le 17 novembre dernier à Chennai, dans l'état du Tamil Nadu, pour commémorer les avancées réalisées en faveur de la reconnaissance des droits des enfants en Inde. Sara, notre coordinatrice sur place, Virgil, la Directrice d'Arunodhaya et toute son équipe, les leaders communautaires et autorités locales, les parents et tous les enfants étaient réunis ce jour là pour l'occasion.

Quand les enfants construisent eux-mêmes leur avenir...

Depuis maintenant 10 ans qu'Asmae intervient en Inde, la participation des enfants est devenue un axe majeur de nos programmes tournés vers l'enfance. La participation des enfants fait référence au «processus qui permet d'inclure activement les enfants dans la réflexion, la décision et l'action sur les questions qui les concernent dans leur environnement». Aussi, elle est définie par l'article 12 de la CIDE¹ comme étant **«un levier pour l'application des autres droits des enfants»** dans le sens qu'elle leur permet de découvrir leurs capacités, en les aidant à avoir confiance en eux pour développer leur personnalité, leur propre jugement et construire leur avenir. Cette vision dynamique fortement ancrée dans les valeurs de liberté et de dignité est à l'opposé des approches traditionnelles qui enferment l'enfant dans une attitude passive et dépendante des adultes. En effet qui mieux que les enfants sont en mesure d'avoir la perception la plus juste et d'apporter les réponses les plus adéquates aux questions qui les concernent directement?



La liberté d'exprimer une opinion, de former une association, de souhaiter changer les choses offre aujourd'hui aux enfants la possibilité d'interagir aux côtés des adultes sur plusieurs niveaux : dans la famille, à l'école, dans la communauté et dans le monde... les enfants étant en effet des vecteurs de changement et de communication efficace qu'ils relaient, en outre, facilement auprès des autres enfants.

Vers la connaissance et la reconnaissance des droits des enfants

En Inde, plusieurs grandes villes ont vu se développer des bidonvilles ces dernières années. Au sein de ces quartiers vivent des familles pauvres confrontées à des situations sociales et économiques complexes. Les enfants et adolescents sont touchés par de nombreuses problématiques, tant au niveau de la santé et de l'hygiène qu'au niveau éducatif. Beaucoup sont poussés à quitter l'école pour aller travailler et aider la famille à subvenir aux besoins quotidiens. Enfin, nombreux sont les enfants confrontés à des situations d'exploitation et d'abus que ce soit dans la famille, au travail, dans la communauté... Il y a 10 ans, notre partenaire Arunodhaya, rencontrait dans les bidonvilles du Nord de Chennai d'anciens enfants travailleurs, non scolarisés, qui leur ont confié leurs expériences. *«Nous devons nous battre contre le travail des enfants. En tant qu'ancien enfant travailleur, j'ai parlé à beaucoup d'enfants travailleurs pour les convaincre de retourner à l'école²»*. De cette interaction sont nés les premiers «children Sangam» - les clubs d'enfants.

Avec les clubs, les enfants ont compris qu'ils étaient dotés de droits et que s'il leur arrive d'être dans une situation où leurs droits se trouvent bafoués, ils peuvent réagir sans peur et en confiance. Certains enfants arrivent, par exemple, à convaincre leurs parents de ne plus les faire travailler. Ils

leur expliquent la valeur éducative que l'école représente pour eux. Dans une société où les adultes décident de tout pour les enfants et où l'on pense que l'enfant est un incapable, Arunodhaya souhaite que se développe un dialogue où les adultes sauront écouter les enfants et leurs interrogations.

Mais comment fonctionne un club d'enfant ?

Un club est un collectif d'enfants, issus d'une même communauté, qui partagent une identité et des valeurs communes. Ensemble les enfants réfléchissent et se mobilisent pour la défense de leurs droits, en relation directe avec leur situation quotidienne. Ils bénéficient pour cela du soutien des animateurs, qui leur fournissent outils techniques (encadrement de réunion, informations, modèles de lettres), formation (leadership, communication) et lieux de rencontre... Ainsi les enfants décident d'envoyer des pétitions aux leaders locaux sur les besoins et problématiques identifiés dans la communauté, ils organisent des réunions, des journées de plaidoyer. *«La détermination des enfants est incommensurable »*, dira Virgil *«même quand on leur dit non ils recommencent»*.

En 10 ans plusieurs actions ont pu être menées par les enfants ; création de bibliothèques dans les quartiers, mobilisation pour la scolarisation des enfants, création de routes bétonnées, installation de l'électricité dans les quartiers pour pouvoir faire les devoirs le soir, organisation de conseils municipaux d'enfants...

Un nouveau regard porté sur les enfants

Toutes ces actions contribuent à l'amélioration des conditions de vie des communautés et instaurent également de nouvelles dynamiques où adultes et enfants apprennent à communiquer et travailler ensemble. Bien sur au départ des réticences existaient. Des professeurs s'inquiétaient *«Est-ce que je vais perdre mon autorité si on laisse autant de place aux enfants ?»* Des parents s'interrogeaient : *«Qu'est ce que mon enfant fait exactement dans ce club et que vont penser mes voisins?»* Par la persévérance des enfants et de l'équipe d'Arunodhaya à mener des actions d'information, on a pu assister petit à petit à un changement de mentalité des adultes.

Les bénéfices de la participation se mesurent donc à la fois sur le développement personnel des enfants mais aussi sur le développement communautaire.

Individuellement, faire participer l'enfant l'aide à développer sa personnalité, à accroître son amour propre et à juger par lui-même. Il acquiert ainsi des compétences précieuses pour sa vie future. Véritable exercice de citoyenneté, c'est également une expérience de socialisation forte car les enfants apprennent au sein du groupe le respect et l'écoute de l'autre, ainsi que l'exercice de l'autorité et la prise de responsabilité. *«Depuis que je me suis impliquée dans les clubs, mes parents sont fiers de moi ; le leader local me respecte et cela me donne l'occasion de me construire personnellement avec plus de confiance en moi³»*.



Au niveau communautaire, on remarque aujourd'hui une implication des adultes beaucoup plus fortes dans les activités des clubs. Les mères sont très présentes dans les actions de sensibilisation, les parents participent régulièrement aux réunions d'information et les leaders communautaires permettent l'organisation de meetings⁴. On note également qu'en écho de nombreuses autres associations indiennes ont créé leurs propres clubs d'enfants.

Quand on demande à Virgil ce que l'on pourrait lui souhaiter pour les 10 prochaines années elle nous répond qu'elle désire que la voix de tous les enfants du Tamil Nadu soit prise en considération dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Elle précise que la participation des enfants est à la fois un droit mais aussi un levier essentiel de lutte contre les abus et la maltraitance des enfants et qu'elle permet l'émergence de nouvelles générations responsables et éclairées. La participation des enfants permet de poser les jalons d'un meilleur avenir dans lequel les enfants ont un rôle à jouer. Comme le précise un proverbe indien «Les enfants sont les richesses de notre nation».

Asmae rappelle donc son engagement en faveur du programme d'Arunodhaya développant le processus de participation des enfants. Nous soutenons aussi une plate-forme qui regroupe à l'échelle du Tamil Nadu les enfants d'une centaine d'associations locales. Avec cette plate-forme les impacts des actions de participation des enfants sont décuplés et le message est porté vers d'autres enfants de la communauté, de la ville. A ce jour nous comptons environ 30 000 enfants bénéficiaires de ces actions. Nous continuons notre appui technique et financier aux clubs, la diffusion du concept grâce à la mise en réseau de ces clubs et l'organisation de camps d'animation et d'échange entre enfants.

Sophie Clavière avec la participation de Sara Lheberger

-
- 1 Convention Internationale des Droits de l'Enfant
 - 2 Rajendra, 16 ans.
 - 3 Saranya, 17 ans
 - 4 Réunions organisées dans la communauté

Y'a de l'actu au service PVD !

mer, 19/01/2011 - 09:18 — [Webmaster](#)

Comment une association organise-t-elle son action avec ses partenaires du Sud? Compte-tenu de notre expertise et des besoins du terrain, comment se joue l'arbitrage dans le choix des projets que nous développons avec nos partenaires?

Alors que nous nous préparions tous à célébrer les fêtes de fin d'année, de l'autre côté de l'hémisphère, pour nos coordinatrices et associations partenaires, l'actualité se voyait consacrée à la planification stratégique...

Kezaco la planification stratégique?

Damien Kirchhoffer, le Directeur des programmes internationaux¹, nous en donne une définition : *«L'action de planifier des actions consiste dans un premier temps à analyser le contexte local. Il s'agit de comprendre, pays par pays, là où les besoins sont les plus importants, là où est présente la société civile sur laquelle nous pouvons nous appuyer à travers nos partenariats. Cette analyse nous conduit ensuite à mettre en regard nos forces (compétences, expertises...) et ces besoins afin d'orienter nos actions»*. Ainsi se définit notre positionnement géographique et thématique.

En Egypte, par exemple, nous avons, avec nos partenaires locaux et la coordinatrice sur place, analysé le contexte d'intervention. Qui sont les acteurs en place et sur quels besoins se concentrent-ils? Ensuite nous nous sommes interrogés sur la manière dont, nous Asmae, en fonction de notre expertise et de nos moyens d'intervention (parrainages, chantiers, appui financier et technique) nous pouvons agir. Il s'est avéré que la thématique des enfants des rues était devenue une priorité gouvernementale depuis quelques années et que de nombreuses ONG travaillaient sur cette thématique. Aussi quelle serait donc la valeur ajoutée d'Asmae dans ce contexte si de nombreux acteurs interviennent déjà sur cette thématique? Nous avons donc décidé, à l'avenir, de ne pas prioriser notre intervention au profit des enfants des rues mais de nous recentrer sur le handicap. Cette thématique est en effet peu développée en Egypte alors que les besoins de ces enfants sont tout aussi criants. En outre Asmae détient une expertise forte dans le domaine.

Cette décision a été inscrite dans notre plan à trois ans pour l'Egypte. Nous avons entamé des actions de prospection de nouveaux partenaires dès 2010, qui ont abouti il y a quelques mois à l'identification d'un nouveau partenaire, Basmat Amal.

Aussi importants que soient les besoins des enfants dans le monde, nous faisons face, comme toutes structures, à des impératifs financiers qui ne nous autorisent pas à développer des projets apportant des solutions à l'ensemble des situations de pauvreté. Il s'agit de travailler de sorte que nos interventions soient, au maximum, complémentaires les unes aux autres...



Partage, échanges, réflexion...un processus élaboré pour se projeter ensemble dans l'avenir?

Il est essentiel de construire nos stratégies avec nos partenaires sur le long terme. D'autant que les actions de développement, à la différence des actions humanitaires d'urgence, nécessitent un

accompagnement de nos partenaires dans la durée afin de réellement concourir à un changement de société pour les enfants. L'historique de nos relations partenariales atteste de cette continuité.

En outre, Asmae dans sa méthodologie d'action, place la réciprocité et la transparence comme des valeurs fortes et déterminantes dans nos relations partenariales. C'est main dans la main avec nos partenaires locaux que nous co-construisons nos projets. Ensemble nous effectuons les bilans de nos actions et discutons d'objectifs clairs d'accompagnement aux vues de nos moyens d'intervention et des projets des partenaires. Cette implication de nos partenaires permet de clarifier nos attentes respectives et de nourrir notre confiance mutuelle. C'est pourquoi l'exercice de planification stratégique se réalise dans une démarche qui se veut participative. Situer distinctement et durablement les voies sur lesquelles nous nous engageons ensemble est tout aussi nécessaire, tant pour Asmae, que pour ses partenaires.

Depuis septembre et la rentrée scolaire, nous avons travaillé ardemment avec le terrain à évaluer nos actions réalisées en 2010. Nos coordinatrices ont organisé différents ateliers réunissant les équipes locales de nos partenaires afin d'effectuer les bilans de l'année et sonder les besoins et les évolutions à mener dans nos projets. Les orientations souhaitées ont non seulement été discutées et partagées à maintes reprises sur le terrain mais aussi avec les équipes de Paris. Il suffisait de passer à proximité du bureau des PVD pour les entendre en réunion téléphonique, tantôt avec l'Inde, les Philippines, Madagascar... Partage d'information, discussions, réflexions, les allers et retours ont été nombreux avant que ne soit posée la version définitive des stratégies de chacun de nos 9 pays d'intervention. Les valeurs portées par notre fondatrice prennent tout leur sens à travers ce processus de construction transversale des projets depuis le terrain. «Ne nous substituons pas à nos partenaires locaux car personne ne peut mieux savoir, qu'eux-mêmes, ce dont ils ont besoin !»

Une synthèse de ce travail de planification stratégique est ensuite présentée et partagée avec les membres de notre conseil d'administration fin janvier. Le CA peut émettre, s'il le souhaite, des demandes de compléments d'informations avant de valider définitivement les projets et budgets de l'année à venir.

Par ce travail, somme toute très conséquent, se voit partagée par tous l'idée de poursuivre l'action de Sœur Emmanuelle au profit de l'enfance défavorisée !

Sophie Clavière avec la participation de Damien Kirchoffer

¹ Le Service PVD est le service Pays en Voie de Développement qui concerne la gestion de nos actions dans nos 9 pays d'intervention & le programme Divers-Cité, en France. Il se compose de Damien Kirchoffer, Directeur des programmes, Delphine Vincenot en charge de la zone Afrique, Marie Darmayan, de la zone Asie et Aude des Abbayes, en charge des chantiers et parrainages.